

Pourquoi s'introduire en bourse

Véritable accélérateur pour le développement d'une entreprise, l'introduction en bourse permet à celle-ci d'accroître ses capitaux propres tout en renforçant ses structures et sa notoriété. Sans oublier la dimension fédératrice d'un tel projet en interne.

Diversifier les sources de financement et faciliter le transfert de propriété

Augmenter les fonds propres de l'entreprise

Toute entreprise en expansion atteint tôt ou tard un seuil où les capitaux nécessaires au financement de son développement ne peuvent plus être réunis par les seuls actionnaires fondateurs. L'introduction en bourse permet de pallier cette contrainte tout en diversifiant les sources de financement. En procédant à une augmentation de capital ou à l'émission de titres négociables (actions, obligations convertibles, bons de souscription d'actions, OCEANE, ...), l'entreprise renforce ses capitaux propres et s'assure une trésorerie substantielle. Cette solution permet de satisfaire l'épargnant en lui donnant accès au capital d'une société en croissance tout en garantissant l'indépendance de l'actionnariat majoritaire. En outre, le statut de société cotée renforce la crédibilité de l'entreprise auprès de ses banques et améliore généralement les conditions d'emprunt.

Offrir une liquidité aux actionnaires financiers, familiaux ou minoritaires

Acheter et vendre les actions d'une société non-cotée peut se révéler compliqué en raison du manque de liquidité et de l'absence d'un prix incontestable.

L'introduction sur le marché offre la possibilité aux actionnaires financiers, familiaux ou minoritaires de la société de vendre leurs titres en totalité au moment de l'introduction, ou progressivement une fois que la société est cotée. Ils peuvent également choisir de se renforcer à l'occasion d'une levée de fonds effectuée sur le marché et de partager les risques avec les nouveaux actionnaires tout en bénéficiant du potentiel de valorisation de l'entreprise.





Diversifier le patrimoine du dirigeant-actionnaire

Tout gestionnaire avisé cherche une diversification harmonieuse de son portefeuille afin de répartir son risque. Cette démarche vaut également pour le dirigeant-actionnaire dont l'essentiel du patrimoine est investi dans le capital de son entreprise. La bourse permet de réaliser, dans de bonnes conditions, une partie de son patrimoine sans remettre en question le contrôle de l'entreprise.

L'INTRODUCTION EN BOURSE PERMET :

- **À L'ENTREPRISE** de se financer sans recourir à l'endettement,
- **AUX ACTIONNAIRES** de se renforcer ou de sortir du capital plus librement sur la base d'un prix incontestable,
- **AU DIRIGEANT-ACTIONNAIRE** de réaliser une partie de son patrimoine et de préparer la transmission de l'entreprise.

Préparer une transmission

L'introduction en bourse facilite la transmission de l'entreprise quelles que soient les options envisagées : passage de relais au sein de la famille, cession aux cadres, sortie progressive du capital, etc. L'opération permet notamment aux membres de la famille du dirigeant-actionnaire de vendre des titres afin de régler les droits de succession, et leur évite ainsi de devoir vendre la totalité des actifs de l'entreprise. Ils ont également la possibilité de dédommager en titres ou en numéraire des héritiers qui ne sont pas intéressés par le développement de l'entreprise.

Avoir la possibilité de payer en titres la croissance externe

Les actions d'une société cotée constituent une monnaie d'échange négociable. En s'introduisant en bourse, l'entreprise a la possibilité de procéder à des acquisitions par échange de titres, en totalité ou partiellement. Cela lui évite de s'endetter exagérément ou de toucher à sa trésorerie. En même temps, l'opération permet au vendeur de réaliser progressivement la vente de sa société et de continuer à bénéficier du développement de celle-ci. Lorsque la cible est également cotée en bourse, l'entreprise acquéreur procède à une Offre Publique d'Echange et, ce faisant, élargit son propre actionnariat.

Conforter la stratégie de l'entreprise, dynamiser son image et motiver ses équipes

Préciser le métier et la stratégie de l'entreprise

Les questions stratégiques doivent être au centre des préoccupations lors de la préparation d'une introduction en bourse. L'opération est l'occasion pour le dirigeant de prendre du recul et de s'interroger sur le développement futur de l'entreprise et les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

- Quels sont les métiers de l'entreprise et quels sont ses facteurs clés de succès ?
- Quels sont l'environnement concurrentiel et le positionnement de la société ?
- Quelle est la stratégie pour les cinq années à venir ?
- Quelles sont les motivations pour aller en bourse ?
- Quelle est la structure de l'actionnariat souhaitée ?

Accepter d'ouvrir son capital

S'introduire sur le marché, c'est accueillir de nouveaux actionnaires. Qui seront-ils ? Quelles seront leurs exigences ? La perspective d'ouvrir son capital place parfois les dirigeants d'entreprises devant des incertitudes. Cette étape doit être considérée comme une opportunité par l'entrepreneur qui la replace dans le cadre plus large des objectifs stratégiques à atteindre.

Mettre en place les structures adéquates

L'appel public à l'épargne implique des obligations vis-à-vis de la communauté financière et des actionnaires individuels. L'entreprise s'engage notamment sur un plan de développement et sur une communication régulière. Certaines entreprises ont d'emblée les structures leur permettant de répondre à ces obligations, pour d'autres l'opération est l'occasion de repenser leur organisation. Il peut s'agir, notamment, de renforcer la direction générale, de préciser certaines fonctions, voire de modifier l'organisation de l'entreprise.

Développer la notoriété de l'entreprise

L'entrée en bourse renforce la crédibilité de l'entreprise grâce à l'effort de transparence et aux engagements qu'elle implique. Agissant comme un label de qualité - moins de 1000 entreprises en France sont cotées sur un total de 2,5 millions -, elle prouve le dynamisme d'une société, son ouverture sur l'extérieur et sa volonté de se développer. Ce nouveau statut accroît ainsi l'attractivité de la société dans de nombreux domaines : élargissement de la palette des fournisseurs et des clients, reconnaissance dans son secteur professionnel, etc. En outre, c'est un véritable atout à l'international.

Faciliter le recrutement et dynamiser le management

L'impact de l'entrée en bourse est également managérial. En renforçant l'image de la société, le nouveau statut valorise les collaborateurs et les associe autour d'un projet fédérateur. Il reflète d'une certaine manière la qualité des hommes et des femmes qui travaillent au sein de l'entreprise. Le dialogue au sein de la société s'en trouve modifié. Le recrutement est également facilité grâce à un accroissement des candidatures spontanées. De même, l'embauche de cadres de haut niveau peut être envisagée même dans des zones éloignées des grands centres économiques. Enfin, l'introduction en bourse favorise les rémunérations en titres (stock-options, plan d'épargne entreprise, ...).

“L'equity story”

L'entreprise candidate à une introduction en bourse doit avoir une histoire à raconter. Les investisseurs veulent comprendre

- *d'où elle vient et ce qu'elle fait,*
- *quels sont ses produits et marchés,*
- *quels sont les facteurs de succès et*
- *quelles sont ses perspectives.*

Toutes ces informations constituent “l'equity story” qui fournit aux investisseurs la lisibilité et la visibilité dont ils ont besoin pour prendre leur décision d'investissement.

L'INTRODUCTION EN BOURSE :

- **NÉCESSITE** la remise à plat de la stratégie de l'entreprise,
- **RENFORCE** les structures et l'organisation de la société,
- **CONFORTE** la notoriété de l'entreprise et accroît son pouvoir d'attraction vis-à-vis de ses clients, fournisseurs et collaborateurs.

L'équipe NYSE Euronext est là pour vous aider